



<http://portaildoc.univ-lyon1.fr>

Creative commons : Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale -
Pas de Modification 2.0 France (CC BY-NC-ND 2.0)



<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr>



Université Claude Bernard Lyon 1
Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation
Département Orthophonie

N° de mémoire 1951

Mémoire de Grade Master en Orthophonie

présenté pour l'obtention du

Certificat de capacité d'orthophoniste

Par

BOURY Sophie

**Entre usages et défense de la légitimité professionnelle : quelle
place pour les apports de la recherche dans la pratique des
orthophonistes ?**

Directeur de Mémoire

GUILHOT Nicolas

Date de soutenance

6 juin 2019

Membres du Jury

WOOLLVEN Marianne

DI QUAL Myriam

GUILHOT Nicolas

1. UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

Président
Pr. FLEURY Frédéric

Vice-président CFVU
Pr. CHEVALIER Philippe

Président du Conseil Académique
Pr. BEN HADID Hamda

Vice-président CS
M. VALLEE Fabrice

Vice-président CA
Pr. REVEL Didier

Directeur Général des Services
M. VERHAEGHE Damien

1.1 Secteur Santé :

U.F.R. de Médecine Lyon Est
Doyen **Pr. RODE Gille**

U.F.R d'Odontologie
Directrice **Pr. SEUX Dominique**

U.F.R de Médecine et de
maïeutique - Lyon-Sud Charles
Mérieux
Doyenne **Pr. BURILLON Carole**

Institut des Sciences Pharmaceutiques
et Biologiques
Directrice **Pr. VINCIGUERRA Christine**

Institut des Sciences et Techniques de
la Réadaptation (I.S.T.R.)
Directeur **Dr. PERROT Xavier**

Comité de Coordination des
Etudes Médicales (C.C.E.M.)
Président **Pr. COCHAT Pierre**

Département de Formation et Centre
de Recherche en Biologie Humaine
Directrice **Pr. SCHOTT Anne-Marie**

1.2 Secteur Sciences et Technologies :

U.F.R. Faculté des Sciences et
Technologies
Directeur **M. DE MARCHI Fabien**

Institut des Sciences Financières et
d'Assurance (I.S.F.A.)
Directeur **M. LEBOISNE Nicolas**

U.F.R. Faculté des Sciences
Administrateur provisoire
M. ANDRIOLETTI Bruno

Observatoire Astronomique de Lyon
Directeur **Mme DANIEL Isabelle**

U.F.R. Biosciences
Administratrice provisoire
Mme GIESELER Kathrin

Ecole Supérieure du Professorat et de
l'Education (E.S.P.E.)
Administrateur provisoire
M. Pierre CHAREYRON

U.F.R. de Sciences et Techniques
des Activités Physiques et Sportives
(S.T.A.P.S.)
Directeur **M. VANPOULLE Yannick**

POLYTECH LYON
Directeur **M. PERRIN Emmanuel**

Institut Universitaire de Technologie de
Lyon 1 (I.U.T.LYON 1)
Directeur **M. VITON Christophe**

2. INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA RÉADAPTATION

Directeur ISTR
Xavier PERROT

Équipe de direction du département d'orthophonie :

Directeur de la formation
Agnès BO

Coordinateur de cycle 1
Claire GENTIL

Coordinateur de cycle 2
Solveig CHAPUIS

Responsables de l'enseignement clinique
Claire GENTIL
Ségolène CHOPARD
Johanne BOUQUAND

Responsables des travaux de recherche
Nina KLEINSZ

Chargées de l'évaluation des aptitudes aux études
en vue du certificat de capacité en orthophonie
Céline GRENET
Solveig CHAPUIS

Responsable de la formation continue
Johanne BOUQUAND

Secrétariat de direction et de scolarité
Olivier VERON
Patrick JANISSET

Résumé

Dans le contexte de la réingénierie de la formation d'orthophonistes et des négociations en cours pour la création d'une section CNU orthophonie, c'est tout un combat pour la quête de légitimité et la reconnaissance de la profession qui transparait. Au regard de la sociologie des professions, l'analyse de la construction de l'identité professionnelle interroge sur la place de la recherche et de la culture scientifique et son usage au sein de la profession. L'objet de cette étude consiste à analyser au travers d'entretiens semi-directifs la place de la recherche dans la pratique des orthophonistes et son rôle pour l'évolution de la profession. Tout comme plusieurs études réalisées dans d'autres pays, cette enquête sociologique auprès d'orthophonistes en France met en exergue les difficultés que rencontrent les praticiens à s'approprier la recherche, et même à s'y intéresser. Si l'ensemble des participants reconnaît la plus-value de la recherche pour la reconnaissance et la légitimité de la profession, très peu semblent s'appuyer spontanément sur des données scientifiques dans leur propre pratique. L'analyse de l'enquête permet d'aborder les différents freins à l'utilisation de la recherche tant sur des aspects pratiques que sur des aspects plus structurels. Outre le manque de temps, le manque d'usage de la recherche est dû en grande partie à une recherche orthophonique très peu visible car transversale à d'autres domaines. L'orthophonie revendique une recherche spécifique en mettant en avant sa propre rhétorique professionnelle. La reconnaissance à laquelle la profession aspire lui a permis de redéfinir les frontières vis-à-vis des autres groupes professionnels. Cette quête de légitimité se joue notamment au sein d'une arène institutionnelle, pour la création de la section CNU orthophonie, et d'une arène interne à la profession où l'appropriation de la culture scientifique est un enjeu décisif dans la construction de l'identité professionnelle des orthophonistes.

Mots-clés: Sciences sociales – Sociologie des professions – Identité professionnelle
- Recherche scientifique - Quête de légitimité - Orthophonie

Abstract

In the context of reengineering of speech therapist studies and current negotiations for the creation of a speech language therapy's specific research department at the National Council of the University, the struggle for legitimacy and recognition is a burning issue for the profession. Regarding the sociology of professions, the analysis of the profession's identity building raises the questions of scientific research, of scientific culture's place and of its clinical use. This study intends to analyse research's place by means of semi-directional interviews. This survey focuses on the scientific research's position in the speech-language therapists' activity and its role in the evolution of the profession. As well as foreign studies, this sociological survey among french speech-language therapists highlights the barriers encountered by professionals in appropriating scientific research and even though in being interested in. Indeed, all respondents recognised scientific research as a way of acknowledgement and legitimacy but very few of them seem to actually rely on scientific data in their own practice. The survey provides keys to understand the different barriers to the use of scientific research in practical and structural aspects. Besides insufficient time, the speech language research suffers from being drowned with other professional fields. Thus, the speech language profession aims at having its own rhetorical expertise. This claim to self-worth redefines borders with others professionals groups. On the one hand, the pursuit of legitimacy is still taking place in an institutional arena with the creation of a speech language therapy's specific research department at the National Council of the University. On the other hand, the profession's identity building needs to be fed in the inner context by an actual scientific involvement.

Keywords : Social science - Sociology of the professions – Professional identity - Scientific research - Quest for legitimacy - Speech therapy

Remerciements

Mes premiers et sincères remerciements vont à mon directeur de mémoire Nicolas Guilhot, pour sa confiance et sa souplesse, pour sa patience et ses conseils. Ce mémoire m'a permis d'aiguiser mon regard critique vis-à-vis des dynamiques de la profession et de la société auxquelles j'aspire. Cette expérience passionnante a nourri mon intérêt pour les sciences sociales et ouvre des perspectives que je n'envisageais pas il y a quelques années.

Merci à tous les orthophonistes rencontrés, en stage ou ailleurs, tout au long de mes études, qui m'ont guidée dans la construction de mon identité professionnelle. Un merci tout particulier à Mathilde, Carole, Anne et Valérie qui m'ont fait confiance et m'ont apporté professionnellement et humainement.

Merci aux équipes pédagogiques du département d'orthophonie et aux enseignants pour leur expérience et leur partage.

Merci à Agnès Witko, pour son travail mais surtout pour sa compréhension, sa bienveillance et son accompagnement apaisant depuis plusieurs années.

Plus largement, merci à l'université Claude Bernard Lyon 1 au sein de laquelle j'ai pu vivre de très belles et intenses années étudiantes. A ces rencontres enrichissantes qui m'ont permis de m'épanouir et de m'émanciper en parallèle de mon cursus.

Un profond merci à mon entourage pour leur soutien et leur amour qui m'ont portée.
A ma famille, mes parents et mes sœurs qui ont tout accepté et qui y ont cru pour moi.
A mes amis qui ignorent la force qu'ils me donnent :
A mes amis de toujours, à Quebec ou à la maison ;
Aux ortholyonnais de la première heure qui ne m'ont jamais lâchée, à Clothilde et Lisa ;
Aux associatifs qui m'ont fait grandir, à Coralie ;
A ceux qui me rendent la vie douce, Dorian, Luc, Mohamed et Nico ;
A Brune, qui m'a chaque jour donné le souffle dont je manquais, et pour tout le reste.

« A l'orthophonie et son histoire, passée, présente et future » (Perry, 2018)

Sommaire

I	Partie théorique	1
1	Revue de littérature : Sociologie des professions et de la recherche	1
1.1	Emergence et construction d'une sociologie des professions	1
1.2.	Place de la recherche dans la pratique des professionnels de santé	5
2	La recherche en orthophonie	7
2.1.	Emergence de la recherche en orthophonie.....	7
2.2.	Enjeux de la recherche pour la légitimité de la profession	9
3	Problématique.....	10
II	Méthode	11
1	Méthode.....	11
2	Population.....	11
3	La procédure	12
III	Résultats	15
1	Les profils des professionnels interrogés	15
2	Quel rapport au savoir dans leur pratique ?	15
3	Une utilisation quasi inexistante des résultats scientifiques pour leur pratique	17
4	Leur implication dans les travaux de recherche	18
5	Leur perception du rôle de la recherche sur leur pratique	18
6	Leur perception du rôle de la recherche pour la profession.....	19
IV	Discussion	21
1	La formation à la recherche	21
1.1.	Au cours de la formation initiale	21
1.2.	Dans la formation continue.....	22
1.3.	L'Evidence-Based Practice dans la pratique orthophonique.....	22
2	Utilisation de la littérature scientifique	24
2.2.	Une utilisation partielle de la recherche.....	25
2.3.	La pluridisciplinarité : une clef vers les savoirs	26
3	La quête de légitimité de la profession d'orthophoniste.....	27
4	Freins et apports de la recherche en orthophonie dans le processus de légitimation de la profession	28
V	Conclusion.....	30
	Références	31
	Annexes.....	
	Annexe 1 : Notice d'information donnée aux professionnels contactés.....	
	Annexe 2 : Trame d'entretien semi-dirigé	

I Partie théorique

Comment se définit l'identité professionnelle des orthophonistes ? Qu'est-ce qui nous permet d'affirmer que notre profession est en évolution constante et comment rendre compte de l'évolution des connaissances et compétences évoquées dans le Bulletin Officiel de 2013 ? Ces interrogations nécessitent une approche plurielle et des éclairages à différents niveaux, sur la formation, initiale ou continue, la clinique, ou encore la recherche. Dans un article pour la revue *Rééducation Orthophonique* à propos de la recherche en orthophonie et de l'identité professionnelle, Maillart et Durieux, logopède et chercheuse en psychologie prônent : outre la formation, s'adapter aux changements et adapter sa pratique nécessiteraient de s'appuyer sur des théories et des recherches scientifiquement validées, fiables et récentes (Maillart & Durieux, 2014). C'est pourquoi la question de la place qu'occupe la recherche dans la pratique orthophonique est intéressante. Cette enquête sociologique aborde l'usage, la perception et la représentation qu'en ont les orthophonistes praticiens, sous le prisme de la sociologie des professions.

1 Revue de littérature : Sociologie des professions et de la recherche

La sociologie des professions étudie la construction d'une profession en analysant les différents facteurs et mécanismes sociaux impliqués dans l'organisation des groupes professionnels (Dubar & Boussard, 2015). Le propos ci-après sera explicité au regard de la théorie développée par Andrew Abbott dans son ouvrage « *The System of Professions* » (Abbott, 1988), reconnu par ses contemporains pour ce qu'il a pu mettre en lumière quant à « l'unité d'un métier, sa différenciation interne, les frontières mobiles entre les professions » (Rabier, 2013).

1.1. Emergence et construction d'une sociologie des professions

L'école fonctionnaliste dont font partie Carr-Saunders et Wilson, considère la professionnalisation comme le processus historique du passage d'une activité ou occupation à une profession, impliquant un cursus universitaire, des savoirs scientifiques et une évaluation formelle (Dubar, Tripiet, & Boussard, 2011). Selon les fonctionnalistes, une profession se définit principalement par un regroupement d'individus qui partagent une identité, des valeurs, des définitions de rôles et des intérêts communs. L'approche interactionnistes, prônée par Hughes, Becker ou encore Strauss, valorise l'idée de chronologie dans le développement des professions :

l'évolution n'est pas linéaire et se découpe par phases. Chaque phase d'évolution est en effet marquée par des confrontations définies comme des interactions avec des acteurs tels que d'autres professions, la société et l'État (Dubar et al., 2011). La professionnalisation s'observe selon « la façon dont les métiers s'efforcent de se transformer ou de modifier leur image, ou les deux. » (Vezinat, 2010).

1.1.1. *Écologies liées et luttes juridictionnelles.*

Dans la construction de l'identité professionnelle, la reconnaissance de l'État est un gage de protection pour la profession ou le groupe professionnel. La notion de « groupe professionnel » renvoie à quelque chose de plus précis que « profession » (Lucas & Dubar, 1994) : Abbott la définit comme une manière commune mais propre à chaque groupe d'utiliser le lien entre le savoir formel de la profession et la pratique concrète qu'en font les professionnels. Le groupe professionnel est un ensemble de travailleurs exerçant une activité commune, la profession, et au travers de laquelle ils bénéficient d'une visibilité sociale, et donc d'une identification et d'une reconnaissance. Ils acquièrent une place différenciée dans la division sociale du travail et obtiennent une légitimité symbolique (Demazière, Gadea, & Arborio, 2009). Abbott met en avant l'interdépendance de l'État et celle des professions. Il décrit les luttes juridictionnelles au sein du monde du travail comme des interactions entre les différents corps et des différenciations de compétences qu'une profession développe et revendique vis-à-vis d'une autre. Il convient de rappeler la définition que donne Abbott de la juridiction comme centre de la vie professionnelle : c'est le lien exclusif qui existe entre une profession et son activité. Revendiquer une juridiction c'est rechercher une reconnaissance de la part de la société du fondement cognitif de la profession (Bergeron & Castel, 2018). Mais c'est aussi la capacité qu'a un groupe de professionnels à interagir avec d'autres qui lui permet d'asseoir sa légitimité. Selon la nature des interactions entre les groupes professionnels, qu'elles soient collaboratives ou conflictuelles par exemple, les changements ou événements vécus par un groupe auront en réalité un impact sur les autres groupes avec qui il est lié. C'est ce principe d'interdépendance que Abbott nomme « écologies liées ». La reconnaissance des professions repose sur l'investissement de trois arènes : l'arène du travail, l'arène du public et l'arène législative (Abbott, 2016).

1.1.2. Les rapports de force.

La légitimité d'une profession ne s'acquiert que par la confrontation avec d'autres disciplines. La quête de reconnaissance sociale des professions se fait sur la base de trois critères : le besoin, la science et l'expertise (Paradeise, 1985). Une profession se distingue par un savoir expert et négocie et défend sa maîtrise auprès des autres professions. C'est ainsi que les territoires professionnels sont délimités, et Rabier l'illustre avec le cas des chirurgiens et « les techniques qu'ils inventent, interprètent, délaissent et se disputent (...) avec d'autres métiers » tels que des médecins et des sages-femmes. Par leur implication dans les délibérations de justice les chirurgiens ont construit des relations sociales avec d'autres groupes professionnels au-delà de leurs relations avec les patients. Ces cours de justice ont constitué une arène permettant aux chirurgiens de mettre en avant leur légitimité (Rabier, 2013). De leur côté les médecins anesthésistes ont entrepris une enquête avec l'INSERM et l'INSEE sur les risques anesthésiques dans l'objectif de délimiter leur domaine de responsabilité (Paradeise, 1985). Pour asseoir leur légitimité, et parce qu'ils aspirent à une certaine influence, les groupes professionnels, régulièrement représentés ou organisés en associations professionnelles, tendent à une professionnalisation en établissant un rapport de force avec d'autres professions déjà établies ou avec l'élaboration de nouveaux savoirs ou de standards de pratiques (Delas & Milly, 2015).

1.1.3. Recommandations et normes de bonnes pratiques.

Pour s'imposer face aux autres groupes professionnels, une profession doit se saisir du savoir académique défini par Abbott comme le savoir abstrait. Selon lui les luttes juridictionnelles naissent de la tendance qu'ont les professions à remanier les savoirs appartenant à d'autres pour se les approprier. De ce fait les savoirs devenus obsolètes, modifient les limites des territoires de chaque groupe. C'est ce que Abbott appelle l'abstraction. Pour garantir l'appropriation de ces savoirs et compétences par un groupe professionnel, des normes de bonnes pratiques professionnelles sont peu à peu instaurées (Castel & Robelet, 2009). Ces recommandations tendent à encadrer et évaluer les pratiques des professionnels. Ce rôle d'évaluateur amplifie la puissance de l'État. Par ailleurs, si l'idée de recommandations valorise la responsabilité « économique et sociale » des professions, elle ne leur permet pas pour autant de contrôler de façon optimale ce qu'il se passe au sein même de leur groupe. Les professionnels se sont vu imposer des normes remettant notamment en question la

légitimité de leur autonomie, et ce parce que la qualité de leurs activités ne serait pas étalonnée (Paradeise, 2008). Dans le domaine de la santé, Sethbon présente la démarche de qualité de soins comme « un modèle d'organisation et d'évaluation de l'action collective de soins, dans une perspective curative et de maîtrise de la dépense » (Setbon, 2000). Ces recommandations, parfois perçues négativement, sont pourtant bien accueillies par les praticiens, qui les utilisent comme outil d'aide à la prise de décision mais aussi comme outil stratégique vis-à-vis des autorités, de leurs collègues et des patients. Mais elles sont en réalité contrôlées par les professions elles-mêmes, et ne sont appliquées que partiellement (Castel & Robelet, 2009). Le cas des orthophonistes illustre cette idée : l'avenant à la convention nationale des orthophonistes de 2003 précise que si le praticien doit se tenir informé des recommandations des instances de santé pour le domaine qu'il évalue, il est libre de choisir les méthodes qu'il souhaite pour ses prises en soin.

Les critères du « professionnalisme » de Bousard, Demazière et Milburn évoluent. Pour les soignants, ce n'est plus seulement la défense de l'éthique professionnelle par des « travailleurs maîtrisant une expertise », c'est aussi « l'expression de normes organisationnelles applicables, potentiellement, à tout travailleur » (Bousard et al., 2010). Suite à ces évolutions et aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), la sécurité sociale lance en 2002 un « contrat de bonnes pratiques » destiné aux orthophonistes. Incitatif, ce contrat encourage les volontaires à participer à des formations conventionnelles et à respecter de nouvelles normes dans leur rédaction et conduite de bilan. Si l'établissement de ces recommandations vise à rationaliser les soins, Sethbon (2000) soulève que cette tendance « relativise la pertinence des savoirs [des praticiens] et instille le doute quant à la sécurité de leurs actes et à la pertinence de leurs décisions ». Castel & Robelet rappellent l'approche d'Abbott qui évoquait l'ambivalence entre la formalisation des pratiques et le lien diagnostic-traitement. En effet, si ce lien automatique facilite le travail des professionnels et sa compréhension par les corps extérieurs, « il risquerait aussi d'altérer sa valeur » (Castel & Robelet, 2009). L'enjeu est alors pour chaque profession de justifier ses actes, et Roustit énonce : « Comment justifier des actes si ce n'est par la preuve ? » (Sautier, Perdrix, & Guilhot, 2014).

1.2. Place de la recherche dans la pratique des professionnels de santé

Albarello, docteur en sociologie, propose dans son ouvrage « Devenir praticien-chercheur » un modèle du praticien chercheur dans le but de réconcilier la recherche et la clinique auprès du public des praticiens-chercheurs. L'équilibre entre ancrage au terrain et distanciation professionnelle du chercheur est nécessaire. En travaillant cela, le praticien chercheur est capable « d'identifier les enjeux de recherche socialement importants » tout en adoptant la prise de recul nécessaire à la recherche (Albarello & Bourgeois, 2014).

1.2.1. Evidence-based practice

L'Evidence-Based Practice (EBP) ou « pratique basée sur des preuves », est issue du courant médical de l'Evidence-Based Medicine (EBM, soit la « médecine basée sur des preuves ») qui a été adapté à d'autres disciplines, notamment l'orthophonie (Zipoli Jr & Kennedy, 2005). La définition utilisée pour définir l'EBP est celle donnée par Sackett et al. en 1996 à propos de l'EBM : « l'utilisation consciencieuse et judicieuse des meilleures données actuelles de la recherche clinique dans la prise en charge personnalisée de chaque patient ». L'EBM, et donc l'EBP, proposent d'encadrer la pratique clinique en accompagnant la prise de décision de soins du professionnel à partir de trois facteurs distincts : les données relevées dans la littérature scientifique, l'expérience du clinicien et les préférences du patient (Sackett, Rosenberg, Gray, Haynes, & Richardson, 1996). La décision clinique doit reposer sur les meilleures preuves issues de recherches actuelles, pertinentes et valides. L'enjeu est de faire du clinicien un utilisateur actif des données de la recherche (Schelstraete & Maillart, 2012). L'EBP s'est répandue dans les services de santé au début des années 90. Les orthophonistes et chercheuses britanniques Roddam et Skeat (2010) lui donnent une définition dans le cadre de la pratique clinique : une profession dépend de la qualité de la recherche pouvant s'appliquer à la pratique des thérapeutes.

1.2.2. Le rapport à la recherche des professionnels de santé

Le propos ci-après présente le point de vue de certains représentants des professions de santé sur l'intérêt de l'utilisation de la recherche. En 1994, dans un rapport au ministre de la santé britannique, Culyer explique que s'il n'est pas nécessaire que l'ensemble des professionnels de santé soit actif dans la recherche, il est démontré que chacun d'entre eux se doit d'en être un utilisateur régulier. Roddam et Skeat développent en affirmant qu'il est nécessaire voire indispensable pour les praticiens

de se tenir informés des recherches. Il est dans leur intérêt pour les professionnels de s'appuyer sur les travaux de recherche pour répondre aux besoins de leurs patients et appuyer leurs prises de décisions sur des résultats probants. Pour convaincre les professionnels de se baser davantage sur l'EBP, il convient de communiquer clairement sur ce qu'ils devraient être capables de faire et capables d'évaluer sur l'évolution de la prise en soin et des progrès réalisés. De fait, les praticiens devraient être capables de prévoir ce vers quoi ils tendent (Roddam & Skeat, 2010a). En 2018, Pont et Delage insistent sur la plus-value de l'intégration de l'EBP dans les cursus d'orthophonie et de logopédie. En effet, le code de déontologie spécifie depuis 2009 la nécessité de baser son action thérapeutique sur des preuves, selon les principes de l'EBP. Il est demandé aux praticiens de justifier leurs choix en fonction de ces principes, en impliquant notamment chaque intervenant. Cette démarche participe à la reconnaissance et à la crédibilité de la profession.

1.2.3. Exemples d'études en Grande-Bretagne et Belgique.

Outre la diffusion de la culture scientifique et la formation, quelle perception ont les thérapeutes des différents obstacles à l'application des résultats de la recherche ? Dans une étude britannique réalisée auprès de quatre groupes de thérapeutes les praticiens interrogés sont unanimes : le plus grand obstacle à leur utilisation de la recherche est le manque de temps, tant pour la lecture d'articles que pour la mise en œuvre des résultats de recherches dans leur pratique. Les autres obstacles importants sont le manque de matériel adéquat pour la reproductibilité et l'application des protocoles ainsi que la difficulté pour les professionnels à comprendre et interpréter les résultats de la recherche. L'auteur encourage l'utilisation de la recherche et la lecture de rapports de recherche permettant l'introduction de changements d'approches ou de méthodes dans la pratique (José Closs & Lewin, 1998).

Durieux et son équipe ont analysé les pratiques des logopèdes belges sur l'utilisation des données issues de la recherche scientifique dans le but d'ajuster la formation initiale belge. La première partie de l'étude a consisté à rechercher dans la littérature des publications sur des résultats d'enquêtes similaires dans d'autres pays. Les résultats ont mis en avant des enquêtes réalisées en Australie, en Angleterre et aux Etats-Unis mais le nombre d'études analysant les usages de la littérature scientifique reste faible. Les enquêtes soulèvent le manque de méthode des praticiens quant à la recherche de l'information et à son application dans la pratique. La contrainte de temps

dans la pratique et la faible maîtrise de l'anglais sont également des obstacles à l'utilisation de la recherche. (Durieux, Pasleau, Vandemput, & Maillart, 2013).

2 La recherche en orthophonie

2.1. Emergence de la recherche en orthophonie

L'orthophonie est apparue en réponse à un besoin urgent de rééducation. Si la profession s'est d'abord construite cliniquement, notamment par la collaboration du Dr Veau et de Suzanne Borel Maisonny, cette dernière a très rapidement basé sa pratique et son évolution sur la recherche clinique (Kremer & Lederlé, 2012). Elle crée rapidement les revues *Rééducation Orthophonique* dont le premier numéro date de 1963. Leur diffusion a pour objectif d'améliorer la pratique auprès des patients mais aussi de partager les savoirs entre orthophonistes et d'uniformiser les savoirs et compétences des praticiens. A l'instar d'autres disciplines « médicales » ou thérapeutiques, les professionnels engagés, notamment Alaria et Astier (2014) affirment que pour l'orthophonie « la recherche doit naître d'une volonté de mieux comprendre la pathologie dans le but de soigner le plus grand nombre ». Il est indispensable que la recherche demeure « clinique, humaine, loin des chiffres et des lois statistiques irrémédiables ». L'objectif était également de légitimer la profession auprès des autres professionnels de santé, du grand public et des autorités. Les groupes qui tendent à la professionnalisation « possèdent un savoir spécifique, ce savoir permet de satisfaire un besoin : ce besoin doit être contrôlé pour qu'il en soit fait bon usage » (Paradeise, 1985).

La recherche en orthophonie a été mise en avant dans les années 80 par Pierre Ferrand, alors président de la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO). Il crée l'Union Nationale d'Associations pour le Développement de la Recherche et de l'Information en Orthophonie (UNADRIO) en 1982 dans le but de promouvoir la recherche en orthophonie. L'UNADRIO désormais devenue UNADREO (Union Nationale d'Associations pour le Développement de la Recherche et de l'Evaluation en Orthophonie) fut reconnue société savante en 2005, obtenant ainsi le statut d'interlocuteur privilégié de la HAS. L'émergence officielle de la recherche en orthophonie date des échanges européens organisés par le Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes et Logopèdes (CPLLOL) dans les années 1990 (Witko, 2014). Le développement de la recherche en orthophonie constitue une stratégie de légitimation pour affirmer la plus-value de la profession vis-à-vis des autres

professionnels de santé, et de l'Etat (Sautier et al., 2014). Tain (2016) illustre cette idée : « Il s'agissait d'asseoir scientifiquement une argumentation au moment où se négociaient les *numerus clausus* entre le ministère et la profession ». Pour imposer l'orthophonie comme profession à part entière, de nouveaux concepts et de nouvelles perspectives mettent à jour de nouvelles disciplines et en font disparaître d'autres (Chavalarias & Cointet, 2013).

2.1.1. Versant institutionnel.

La loi du 26 janvier 2016 concernant la modernisation du système de santé en France pointe dans les articles 99 et 126 l'importance de la recherche dans la pratique orthophonique et de la participation du praticien à l'avancée de la recherche (LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, 2016). La recherche dans le milieu de la santé présente en particulier trois défis : le premier est le développement d'une culture scientifique chez tous les professionnels, dans le but d'amener chacun à réinterroger ses pratiques et à chercher des solutions dans la littérature scientifique. Le second est celui du choix des méthodes de recherche qu'elles soient quantitatives, qualitatives ou mixtes. Le troisième est la diffusion des résultats de recherche dans une revue scientifique et francophone de recherche. Cela doit participer à encourager l'utilisation de la littérature scientifique et amener les professionnels à des questionnements quant à leur profession qui permettront l'amélioration du système de santé (Beloni & Cartron, 2016). Conformément au processus de Bologne, les défis du rayonnement de la recherche et de la valorisation des savoirs sont retrouvés parmi les orientations stratégiques 2017 de la Conférence des Présidents d'Université (Witko, 2018). Pour répondre à ces axes, Stéphane Le Bouler, Secrétaire Général du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, a remis en 2018 son rapport d'étape des concertations sur l'intégration universitaire des formations paramédicales et de maïeutique aux ministres de la Santé et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ce document contient notamment une partie sur l'accès à la culture scientifique et le développement de la recherche pour les professions de santé. Il rappelle que la recherche doit être reconnue pour ce qu'elle apporte aux pratiques soignantes mais également à la pédagogie : « La recherche est essentielle au développement d'une pratique davantage réflexive en matière de formation et donc à l'articulation formation académique-formation pratique ; elle est

fondamentalement un argument-clé de la dimension professionnelle des formations » (Le Bouler, 2018).

2.1.2. Limites.

En 1997, Bishop, psychologue et professeure de neuropsychologie spécialisées dans les domaines du développement et du langage disait de la recherche qu'elle était une "fausse promesse", tant les articles et les résultats restaient inaccessibles au grand public et ici particulièrement aux orthophonistes. Ces derniers ont difficilement connaissance et accès aux parutions et nouvelles recherches. Chaque spécialité, chaque discipline a un rapport et une pratique de la recherche ainsi que ses spécificités. Les politiques de recherche sont à élaborer avec une connaissance précise des caractéristiques des disciplines concernées. La bibliométrie permet un état des lieux des recherches et tendances existantes et de leur évolution, à un moment et à un lieu donnés. La multiplication d'indicateurs non validés risquerait de mettre en péril certaines recherches en rendant les résultats non fiables (Gingras, 2014). Sur cette idée, une revue de littérature par l'équipe de RECLIP a été réalisée sur le taux de publications de six professions paramédicales et leur visibilité sur des bases de données telles que Pubmed. La France compte parmi les cinq pays enregistrant le plus de publications, et l'orthophonie est la profession comptant le plus de publications sur des interventions applicables directement dans la pratique. Les auteurs notent un manque important d'études comparatives et la difficulté à réaliser des études bibliographiques adaptées aux métiers de la rééducation. La mauvaise indexation des publications scientifiques de ces professions freine la diffusion de la culture scientifique auprès des professionnels notamment (Decullier, Maisonneuve, & Besson, 2017).

2.2. Enjeux de la recherche pour la légitimité de la profession

Cette revue de littérature sur la recherche en orthophonie illustre les mécanismes décrits par la sociologie des professions dans la quête de légitimité de l'orthophonie et les luttes juridictionnelles auxquelles elle est confrontée.

Les mémoires de fin d'études, s'ils constituent une bonne partie de la recherche actuelle en orthophonie, ont pour objectif d'introduire les notions de recherche scientifique pour sensibiliser les orthophonistes diplômés à la culture scientifique. (Rousseau, Gatignol, & Topouzkhianian, 2014). Pour Monfort et son équipe la pratique doit sans cesse être appuyée et nourrie des apports de la recherche de qualité, bien que cela demande du temps et un désir d'apprendre. L'exposition à la recherche

pendant la formation initiale et au cours de l'exercice est la seule variable liée aux attitudes favorables à l'EBP. Il apparaît nécessaire de « travailler sur l'attitude de l'orthophoniste avant de travailler sur les autres, et il serait intéressant d'ajouter cela dans la formation initiale. » (Monfort, Juarez Sanchez, & Monfort Juarez, 2014). Maillart et Durieux (2014) sensibilisent dans leur article à l'importance de la formation initiale et de la sensibilisation à la recherche et à l'EBP.

Si l'UNADREO et LURCO (Laboratoire de l'UNADREO de Recherche Clinique Orthophonique) poussent et participent à moindre mesure pour la recherche en orthophonie, leur financement reste faible et ne permet pas de promouvoir la recherche en orthophonie autant qu'il le faudrait. L'orthophonie, du point de vue de la recherche, n'est pas une discipline à part entière : il n'existe pas de section CNU (Conseil National des Universités) orthophonie (Rousseau et al., 2014). De ce fait toute recherche est faite de manière transversale sous le prisme d'une autre discipline telles que les sciences du langage, la neuropsychologie, les sciences sociales, etc. Les orthophonistes engagés sont clairs : il est difficile de gagner une réelle légitimité lorsqu'il n'existe pas de doctorat en orthophonie. Les auteurs du *Rééducation Orthophonique n°257* (Witko, 2014) maintiennent au fil des articles qu'une recherche officielle et spécifique à l'orthophonie est indispensable : « pour asseoir sa légitimité l'orthophonie tend à construire sa propre connaissance, à bâtir des modèles (...) et pas seulement des techniques de rééducation » (Rousseau et al., 2014).

3 Problématique

L'orthophonie a progressivement construit sa légitimité auprès de ses différents auditoires, notamment l'État, le public, les professions avoisinantes mais aussi au sein même de son groupe professionnel au travers de processus d'identification comme le partage de savoirs communs. Elle trouve sa légitimité dans sa différenciation vis-à-vis d'autres professions avec lesquelles elle peut partager des domaines, ou des inférences. En adoptant un positionnement spécifique, elle trace les frontières interprofessionnelles avec ces groupes professionnels et assoit sa légitimité, notamment en valorisant son identité scientifique. Dans ce contexte, la problématique suivante émerge : Comment, dans la pratique des orthophonistes, les usages et les apports de la recherche en orthophonie participent à la dynamique de quête de légitimité et de construction identitaire de la profession ?

II Méthode

L'objectif de notre travail était de recueillir des informations et des résultats qualitatifs sur la perception et l'utilisation qu'ont les orthophonistes de la recherche. Pour cela il était intéressant d'interroger des orthophonistes aux profils et parcours variés.

1 Méthode

Le choix de la méthode des entretiens semi-directifs se justifie par la volonté d'obtenir des réponses variées, spontanées et de qualité. Cette méthode évite de biaiser les participants interrogés avec des questions trop ciblées ou des choix de réponses qui seraient prédéfinies.

2 Population

Nous avons établi des profils d'orthophonistes, en fonction du type et du lieu d'exercice (institution ou libéral, région urbaine, périurbaine ou rurale), puis en fonction des années d'expériences. Nous avons croisé les critères pour obtenir les profils souhaités. Ainsi il était nécessaire de réaliser un entretien avec au minimum : des orthophonistes exerçant en libéral et d'autres en institution, avec pour chacun de ces types d'exercice, au moins un exerçant en ville, et un exerçant en campagne.

Nous avons distingué ceux qui exerçaient en périphérie de grandes villes, lorsque cette grande ville comptait un centre de formation en orthophonie. Ces orthophonistes sont davantage susceptibles de bénéficier de formations continues des centres de formations, mais aussi de recevoir des stagiaires.

L'objectif était également d'interroger des orthophonistes de générations différentes dans chacun des types d'exercice. Cela a été possible dans la cohorte des libéraux, et moins évident dans les orthophonistes exerçant en institution, du fait du faible nombre de répondants (seulement trois, dont deux ayant moins de 5 ans d'expérience). Nous avons ensuite entamé la recherche de participants au sein de plusieurs réseaux afin de diversifier les profils notamment au niveau des intérêts ou engagements syndicaux et associatifs qui auraient pu constituer un biais dans les réponses apportées, au vu de l'implication évidente des organisations dans les négociations actuelles sur la CNU. Ainsi les réseaux sollicités pour diffuser l'appel à participants ont été : celui des maîtres de stages rencontrés ces dernières années,

celui des jeunes diplômés (2018, 2016 et 2015) du centre de formation de Lyon, mais aussi en diffusant largement dans le réseau personnel.

Une liste de 9 orthophonistes a été établie en veillant à diversifier les profils des personnes interrogées, que ce soit au niveau du type d'exercice, de la zone géographique ou encore des années d'expériences. La répartition de la population interrogée formalisée dans le tableau suivant.

Tableau 1 - Répartition des orthophonistes en fonction de leur type d'exercice, de leur localisation géographique et de leurs années d'expérience

Années d'exercice	Libéral (L)			Institution (I)		
	Ville	Périph	Camp.	V	P	C
(I) 1-4	+	+		+		+
(II) 5-10	++	++				
(III) 11-20		+				
(IV) + 20			+			+

Chaque professionnel est identifié par un +. Ainsi les cases comportant deux + signifient que deux professionnels correspondent à ce profil (Donc deux professionnels libéraux exerçant en ville et ayant moins de dix années d'expérience ont été interrogés, ainsi que deux professionnels libéraux exerçant en périphérie, et ayant eux aussi moins de dix années d'expérience.)

Notons que 2 des professionnels interrogés diplômés depuis moins de 4 ans ont un exercice mixte et sont donc comptés deux fois dans ce tableau.

Dans un souci d'anonymisation, l'identification des professionnels sera codée de la manière suivante : L pour Libéral ou I pour institution, puis V, P, ou C suivant s'ils exercent en ville, en périphérie ou en campagne, et enfin, 1, 2, 3 ou 4 en fonction de leurs années d'expériences. Plusieurs personnes pouvant appartenir au même groupe, elles seront par exemple notées LV2-2 pour le deuxième professionnel libéral en ville.

3 La procédure

Chaque participant a eu un entretien semi-directif unique, avec un enregistrement pour chacun dans la mesure du possible. Selon les disponibilités des professionnels, les trajectoires de vie, la qualité des échanges et la précisions des réponses, les entretiens

ont duré entre 40 min et 1h15. Ils se sont déroulés majoritairement sur le lieu de travail des professionnels ou à distance par téléphone pour les professionnels trop éloignés géographiquement.

Les objectifs de ces entretiens ont été d'analyser la perception qu'ont les professionnels de la littérature scientifique et l'utilisation qu'ils en ont, et de dégager les facteurs pouvant freiner ou favoriser leur utilisation de la recherche. Pour cela a été établie une trame d'entretien (Annexe 2) qui permet de dresser un profil précis de l'orthophoniste interrogé, tout en l'amenant naturellement, au fur et à mesure de l'échange, à la question du savoir et de son rapport à la recherche.

Le plan global de cette grille d'entretien était le suivant : Parcours universitaire et professionnel (1), Construction de la pratique orthophonique (2), Utilisation et rapport à la recherche (3), Activités de recherche et lien avec la pratique (4), Perception et perspective de la recherche pour la profession (5).

La première partie de la grille avait pour but d'établir précisément les profils des orthophonistes et de connaître leurs parcours et trajectoires de vies pour éventuellement expliquer certaines réponses aux questions et positionnements au cours de l'entretien. La seconde, à propos de la construction et l'évolution de la pratique, a permis d'initier la réflexion et la prise de recul des participants vis-à-vis de leur pratique. Beaucoup ont d'ailleurs été surpris par les questions mais se sont ensuite appliqués à détailler leurs cheminements les ayant poussés à changer leur pratique, et l'évolution de leur exercice de manière générale. La troisième partie a permis de mettre en lumière les habitudes des praticiens dans la recherche d'informations, ainsi que les usages et les freins à leur utilisation et à la compréhension de la littérature scientifique. La quatrième partie portait sur les activités de recherche, pour les praticiens qui auraient eu un lien avec la recherche outre leur mémoire de fin d'études. Dans le cas où les praticiens avaient des activités de recherche il leur était demandé de détailler leur rôle dans ces études, leur implication et l'intérêt qu'ils y trouvaient. L'objectif de cette partie était d'expliquer les prises de positions sur la perception et l'utilisation de la recherche par ces orthophonistes, qui sont de fait davantage sensibilisés à la culture scientifique. Enfin, la dernière partie consistait à interroger les participants sur la perception qu'ils avaient de la recherche et de son intérêt pour l'orthophonie. Les items leurs ont permis d'exposer leurs avis sur la place de la recherche dans la pratique orthophonique et sur son apport pour la profession.

Notons que les professionnels interrogés n'avaient pas connaissance de l'objectif précis visant à étudier leur utilisation de la littérature scientifique et leur vision sur les perspectives de la recherche orthophonique avant l'entretien, puisqu'il leur a été présenté comme un entretien sur la place des « savoirs » dans la pratique orthophonique. L'objectif était d'étudier ce qu'ils avaient à dire spontanément sur le sujet sans avoir pu y réfléchir trop en amont, et de les amener, au fur et à mesure de l'échange, à une prise de recul sur leur pratique pour en discuter ensemble directement. En cela, les échanges ont pu mettre en lumière des positionnements et des réflexions les plus écologiques possibles, en évitant les réponses toutes faites. Les réponses de chaque professionnel ont ensuite été traitées et retranscrites sous la forme d'un tableau pour dégager des corrélations entre les profils et mettre en avant les facteurs (parcours, profil, évolution...) favorisant ou non l'utilisation des résultats de recherche et la perception de la recherche des orthophonistes praticiens.

III Résultats

1 Les profils des professionnels interrogés

La cohorte de 9 orthophonistes compte 3 professionnels diplômés d'une formation de trois ans, et 6 d'une formation de quatre ans. Ils sont chacun diplômés d'un centre de formation en France (Lille, Paris, Tours, Marseille, Strasbourg et Lyon).

Notons que les trajectoires de vie de chacun sont très différentes, et que pour l'un d'entre eux l'orthophonie est une profession de reconversion faisant suite à une carrière d'ingénieur. Trois orthophonistes ont quant à eux fait d'autres études avant leur cursus d'orthophonie (Licence d'histoire, Licence de lettres et BTS de commerce). La majorité des orthophonistes interrogés (7/9) ont travaillé en libéral et en institution durant leur carrière, par opportunité et curiosité, et notamment par intérêt pour les différences de pratiques. Chacun a profité de ces expériences de découverte pour s'orienter vers ce qui leur convenait le mieux. Les professionnels exerçant aujourd'hui en institution accordent une importance particulière à la pluridisciplinarité et ont choisi ce type d'exercice pour cette raison principalement. Quant aux orthophonistes libéraux, c'est l'indépendance, la diversité des prises en soin et le confort financier qui ont pesé dans leur choix d'installation.

2 Quel rapport au savoir dans leur pratique ?

De prime abord, la majorité des professionnels interrogés disent avoir construit leur pratique sur leurs expériences de stages et leurs supports de cours, puis par expérience, en développant peu à peu leur regard clinique. IC1 explique : « je conçois ma pratique en fonction de mes cours mais aussi, et surtout en me basant sur mes expériences de stage et en copiant les modèles de mes maîtres de stages ». Pour IV1, l'objectif est de « comprendre comment la personne fonctionne. J'ai d'abord une impression clinique, que j'analyse au regard des tableaux types de profils, puis je me questionne et je fais mes recherches en fonction. Je fonctionne avec l'expérience, mais c'est un automatisme, ce n'est pas très conscient. J'ai un regard clinique avec mon expérience, et je l'affine par des discussions et des recherches ». Quant à IC4, son expérience s'est développée auprès de ses collègues autres professionnels : « à force de discussions et de projets avec mes collègues, ils m'ont appris à observer le global.

J'ai mis neuf ans à prendre du recul sur ma pratique, mon expérience c'est eux qui m'ont permis de la développer. »

Les orthophonistes en institution évoquent les échanges entre collègues, l'intérêt de la prise en compte globale du patient et l'élaboration des projets thérapeutiques en fonction des projets pluridisciplinaires. Les orthophonistes en institutions sont unanimes : ce sont les différentes compétences au sein de l'équipe et les savoirs de chacun qui les fait évoluer/avancer dans leur pratique. « Le savoir, ce sont les collègues qui l'apportent ! » note IV1. Le même participant explique son cheminement dans la construction des prises en soin : « Mon objectif est de comprendre comment le patient fonctionne. Pour cela je m'appuie sur mon impression clinique et mon expérience, que je vais essayer de confirmer en fonction de tableaux des profils. Quand cela ne suffit pas alors je mets en avant mes questionnements et je vais faire des recherches pour affiner. » Les types de recherches réalisées par les orthophonistes feront l'objet d'une partie plus détaillée plus tard.

Les orthophonistes libéraux quant à eux racontent que leur pratique est conditionnée par l'aspect pratique, par le temps et le matériel qu'ils ont pour les patients. LP3 confie ne jamais préparer ses séances en avance : « ça dépend du contexte, du temps et surtout du patient ». Cependant les libéraux reconnaissent s'appuyer sur des protocoles spécifiques dans certains cas, et sur les méthodes découvertes en formation continue. Il arrive à certains d'entre eux de se tourner vers les centres de références lorsqu'ils ne comprennent pas bien une pathologie ou ne réussissent plus à avancer dans leurs prises en soin.

Enfin, si leurs connaissances, les supports et les échanges entre collègues ne suffisent pas, les 9 orthophonistes interrogés, se tournent vers internet pour trouver les informations manquantes. Le moteur de recherche Google, les blogs, sites spécialisés et articles d'associations sont les premiers médias internet cités par les personnes interrogées. L'utilisation des discussions, forums et autres réseaux sociaux permet de trouver des réponses de collègues à leurs questionnements.

Trois des participants (deux en institution et un libéral) évoquent d'eux-mêmes une consultation parfois nécessaire de la littérature scientifique mais pointent leurs difficultés à trouver ce qu'ils recherchent, évoquant la faible visibilité de la recherche en orthophonie, et leurs faibles connaissances en matière de veille de littérature scientifique.

3 Une utilisation quasi inexistante des résultats scientifiques pour leur pratique

A la question de leur utilisation des résultats de la recherche, la quasi-totalité des orthophonistes répondait automatiquement ne s'y référer que très peu, voire pas du tout. La raison principale ressortant dans tous les entretiens est le manque de temps pour lire et analyser les articles. La seconde raison est la difficulté à trouver les réponses à leurs questionnements dû à la difficulté d'accès à l'information scientifique et au manque de visibilité. LP2-2 confie : « quand je ne trouve pas ce que je cherche, je me dis que c'est qu'il n'y a pas de consensus ou de choses existantes sur le sujet ». Lorsqu'il consulte un moteur de recherche tel que Google, LP2-1 se dit insatisfait des résultats : « Je vais sur des blogs ou des sites, et j'achète les livres qui me semblent intéressants. Mais c'est difficile de faire confiance aux résultats d'internet, on ne sait pas forcément les sources des sites. Et quand je trouve des articles ils sont en anglais. Cela me freine ».

Les orthophonistes travaillant en structure expliquent ne pas avoir besoin d'aller rechercher dans la littérature, car ils s'appuient sur ce que leur apportent leurs collègues. Lorsque l'occasion d'aller eux-mêmes faire une recherche se présente cela reste rare et pour une information spécifique à propos d'une pathologie. Quant aux libéraux cette rare utilisation est justifiée par une méconnaissance des méthodes d'analyse d'articles scientifiques, de lecture critique d'articles. Ils se tournent davantage vers les supports des formations continues auxquelles ils participent, ou vers des vulgarisations faites par certains collègues sur des blogs ou des réseaux sociaux. Cependant, au fil des discussions on relève finalement certaines situations dans lesquelles chacun reconnaît consulter la littérature scientifique. Plusieurs ont réalisé à ce moment qu'ils étaient parfois confrontés à des articles de recherche mais minimisent leur utilisation puisqu'elle n'est pas « directement » liée selon eux à leur intervention, à leur pratique, mais permet de comprendre des pathologies ou des concepts évoqués en formation. LP1 dit lire « en fonction de ce qui [lui] tombe sous les yeux », de manière occasionnelle, sans s'y référer de lui-même ou sans en avoir « l'utilité » ensuite. « C'est plus pour ma culture générale que pour ma pratique directement » (LV2-2).

Mis à part le contexte de la thèse pour l'une des personnes interrogées, la majorité (7) des orthophonistes dit utiliser la littérature scientifique une fois par mois. Pour IV1, LC4 et LV2-1 l'utilisation est plus fréquente, à raison d'une fois par semaine.

4 Leur implication dans les travaux de recherche

Sur la cohorte de 9 orthophonistes, peu sont - ou ont été - impliqués dans des activités de recherche. Sept des participants aimeraient participer à la recherche, mais certains ne se sentent pas légitimes : IC4 a « la trouille de ne pas savoir faire » et considère « avoir encore beaucoup à apprendre avant de pouvoir transmettre correctement ». D'autres ne trouvent pas le temps : « C'est chronophage ! Je n'ai déjà pas le temps de faire ce qui est de l'ordre professionnel alors encadrer des travaux de recherche... D'autres ont le temps et le font mieux que moi » LP3.

Actuellement, seul IV1 est impliqué dans des activités de recherche de par son institution, en parallèle de sa thèse, et en encadrant un mémoire de recherche en orthophonie. À la question de l'intérêt de son implication dans la recherche, IV1 se dit satisfait intellectuellement : « ça a une utilité importante donc je me sens utile », évoquant sa thèse et son action concrète pour la profession via la création d'un outil diagnostic : « Cela me fait sortir la tête de la clinique qui peut être frustrante parfois, car elle amène sans cesse le doute ». Quant à son rôle de direction de mémoire il apprécie la dynamique de formation mutuelle entre l'étudiant et l'encadrant : « je me requestionne sans cesse, c'est passionnant ! ».

Par ailleurs, LC4 a eu encadré des mémoires durant sa carrière, mais ne trouve plus le temps ni l'énergie et préfère se concentrer sur ses prises en soin.

5 Leur perception du rôle de la recherche sur leur pratique

Il est important de souligner la contradiction entre ce que les orthophonistes disent à propos de leur utilisation de la recherche, et ce qu'ils perçoivent du rôle de la recherche pour la pratique. Alors qu'il ressort que les orthophonistes se réfèrent à la littérature scientifique davantage par curiosité que par besoin, chacun met en avant la démarche d'ouverture qu'encourage la lecture d'articles scientifiques. La plupart reconnaissent finalement que lorsqu'ils se retrouvent confrontés d'une manière ou d'une autre à la littérature scientifique et aux résultats de recherches, cela leur permet de se remettre en question, de réévaluer leur pratique et de valider, ou non, la clinique : « Certains articles me poussent me remettre en question et à modifier ma pratique en fonction de ce que je trouve » IC4. De son côté, LV2-1 regrette que des orthophonistes se refusent à changer de méthode et se questionne : « S'ils s'intéressaient à la recherche, leur vision sur certaines méthodes changerait sans doute ! ».

Sur cette question, bien que conscients de leur faible utilisation de la littérature, les participants sont unanimes : la recherche est fondamentale pour l'évolution des pratiques vers quelque chose de plus juste et cohérent avec les données de recherche.

6 Leur perception du rôle de la recherche pour la profession

Cette question intervenant à la fin des entretiens, il est intéressant d'observer que si beaucoup reconnaissent leur faible utilisation de la littérature scientifique et parfois leur faible intérêt pour les résultats de recherche, la totalité des professionnels interrogés disent reconnaître la plus-value de la recherche en orthophonie, que ce soit pour les découvertes, nouveaux matériels et validations de protocoles ou pour la légitimité de la profession : « La recherche est au service de la clinique et tire la profession vers le haut. Les deux versants sont très liés et les orthophonistes devraient le réaliser davantage » LP1.

Les orthophonistes exerçant en institution l'observent au quotidien : la profession évolue grâce à la recherche même si cela prend du temps. « Sans la recherche, il n'y aurait pas d'avancée, on ne connaîtrait pas la Communication Alternative Augmentée, ni les synthèses vocales par exemples (...) Les résultats de la recherche sont inestimables. » (IV1). « La recherche est bien sûr indispensable pour l'évolution de la profession et permet d'aller vers quelque chose de plus écologique et de plus cohérent. » (LP3)

Du point de vue de deux participants, un professionnel exerçant en libéral et un autre exerçant en institution, la recherche légitime la place de la profession d'un point de vue institutionnel et politique. LC3 reconnaît : « Cela explique aussi pourquoi la profession est remboursée par la sécu. » et ajoute que c'est une forme de reconnaissance de la pratique orthophonique d'un point de vue institutionnel.

Quant à leur faible utilisation de la recherche, les orthophonistes IV1, IV4 et LV3 et LV3 plaident en faveur d'une formation à la recherche plus complète dès la formation initiale : « La recherche devrait davantage faire partie de la formation initiale. On devrait savoir faire une critique scientifique, ça devrait pouvoir être un réflexe, les orthophonistes sont quand même des professionnels de santé ! » (LP3). Quant à LC2 : « La recherche est indispensable et malheureusement complètement sous investi par les professionnels et même par les centres de formation : la recherche est mal présentée. On nous l'amène comme une contrainte alors que ça devrait pouvoir passionner ».

Il ressort dans la majorité des entretiens l'ambivalence entre l'importance de reconnaître le travail de la recherche et les difficultés de se l'approprier sans avoir d'outils et sans que cela soit reconnu. « Comme ce n'est pas reconnu, on n'a pas le temps pour ça » IV1.

IV Discussion

L'orthophonie est une profession jeune qui depuis sa création s'adapte et fait évoluer ses pratiques afin de légitimer un savoir spécifiquement orthophonique (Kerlan & Aubry, 2016), or selon Rabier le savoir participe à la reconnaissance sociale (Rabier, 2013).

Dans ce contexte, l'analyse des résultats nécessite d'être mise en lien avec les éléments développés plus tôt. Elle permettra de mettre en avant les dynamiques et les facteurs sous-jacents à l'utilisation de la recherche dans le but d'expliquer les enjeux de légitimation qu'elle engage.

1 La formation à la recherche

1.1. Au cours de la formation initiale

Parmi les personnes interrogées, certains praticiens ont déploré le manque d'outils et de formation pour une meilleure lecture critique d'articles scientifiques. Ils reconnaissent ne pas avoir été formés suffisamment à la recherche d'informations et notamment de résultats scientifiques dans leur formation initiale. Avant le cursus en cinq ans d'études la recherche était abordée au travers de l'Unité d'Enseignement du mémoire, sans être mise en avant autrement. La nouvelle maquette des études d'orthophonie, désormais construite sur cinq années, a pour objectif de développer davantage le lien avec la recherche en l'intégrant notamment dans les enseignements de manière transversales. Les enseignants sont désormais incités à faire davantage référence aux données scientifiques notamment en s'appuyant sur la littérature scientifique dans leurs cours magistraux ou pratiques et en mettant en avant leurs bibliographies (Rousseau et al., 2014; Witko, 2014).

Les mémoires de fin d'études, s'ils constituent une bonne partie de la recherche actuelle en orthophonie, ont pour objectif d'introduire les notions de recherche scientifique pour sensibiliser les orthophonistes en fin de cursus à la culture scientifique. Cette étape de validation du certificat de capacité d'orthophonie est présentée comme une initiation à la démarche de recherche (« Décret n° 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste | Legifrance », s. d.). Ce travail de recherche amène les étudiants à développer des compétences transversales au métier d'orthophoniste dans quatre domaines : outils méthodologiques, raisonnement et prise de décision, sensibilisation

à l'épistémologie, engagement personnel en termes de conscience éthique et d'implication. Cela participe à la construction de leur identité professionnelle.

1.2. Dans la formation continue

Dans l'éditorial du numéro de *Rééducation Orthophonie* portant sur la pédagogie en orthophonie, Witko rappelle que la formation tout au long de la vie est devenue un devoir et une obligation professionnelle (Witko, 2018). Pour les orthophonistes Schelstraete et Maillart le défi de la formation continue réside dans l'importance de donner les clefs et outils à chaque professionnel afin d'identifier les limites de ses connaissances et compétences en vue de les dépasser (Schelstraete & Maillart, 2012). Dans son article sur la formation continue à distance, Martin, orthophoniste également, met en avant l'apport certain de la recherche et des savoirs scientifiques sur les contenus des formations, et donc leur impact indéniable sur l'évolution de la pratique clinique (Martin, 2018).

En 2012 une enquête sur la formation continue a été réalisée dans le cadre du projet de recherche en sciences sociales Kalliopé (Tain, 2016) portant sur la profession d'orthophoniste et relatée dans un mémoire d'orthophonie (Momot, 2008). Les réponses aux questions sur les attentes des orthophonistes vis-à-vis de la formation continue sont similaires dans les deux études. En effet, si elle s'appuie généralement sur des théories et des rappels, la formation continue est très souvent attendue pour ce qu'elle apporte en pratique, matériel ou méthode aux orthophonistes. Parmi les praticiens interrogés peu s'attardent sur les présentations d'études théoriques ou sur les actualités scientifiques qui leurs permettent de mettre à jour leurs connaissances. Certains évoquent sans grande conviction la plus-value des apports théoriques : « A la limite, la théorie me sert de rappel de mes cours ou de mise à jour sur les actualités... mais ça ne me sert pas dans ma pratique. » LV3-2. Rares sont ceux qui appréhendent ces formations dans le but de réinterroger leur pratique en tant que telle.

1.3. L'Evidence-Based Practice dans la pratique orthophonique

L'approche sociologique de la construction des professions et des luttes juridictionnelles permet de mettre en avant le positionnement d'un grand nombre d'auteurs, dont la plupart sont orthophonistes. Ils avancent en effet l'intérêt du développement de l'EBP en orthophonie pour légitimer la profession, illustrant ainsi les propos d'Abbott : l'EBP est pour les orthophonistes une manière de faire le lien entre le savoir formel de la profession et la pratique concrète qu'en font les

professionnels, et de justifier leurs actes par les preuves. Pour autant les réponses aux entretiens mettent en avant la contradiction de ces propos avec le quotidien des professionnels. Peu des interrogés ont notion de ce qu'est l'EBP, et les deux sachant ce que c'est ne l'appliquent pas pour autant dans leur pratique.

D'après Maillart et Durieux l'articulation entre la recherche et la clinique doit être renforcée dans les pays francophones. Les Recommandations de Pratique Clinique (Institute of Medicine (US) Committee on Standards for Developing Trustworthy Clinical Practice Guidelines, 2011), bien qu'elles ne répondent pas à toutes les incertitudes, sont un outil pour permettre aux orthophonistes un accès à l'Evidence-Based Practice et pour les guider sans être déconnecté de la clinique (Maillart & Durieux, 2014).

En analysant chacun des entretiens, le constat est clair : seulement deux des orthophonistes interrogés ont spontanément évoqué l'EBP, IV1 et IC1, soit deux professionnels exerçant en institution dans des équipes pluriprofessionnelles. Aucun autre praticien ne l'a mentionné. Il n'existait pas de question spécifique sur ce sujet dans la grille d'entretien, mais en discutant avec deux d'entre eux en fin d'entretien ils ont avoué en avoir entendu parler mais ne pas en savoir plus que « l'idée de l'EBP est de s'appuyer sur les données de la recherche » LV3.

L'apprentissage au cours du cursus universitaire permet de réduire les difficultés à appliquer l'EBP dans la pratique professionnelle. L'étudiant qui aura bénéficié d'un entraînement à la démarche EBP pourra plus facilement s'en saisir dans sa pratique clinique (ZipoliJr & Kennedy, 2005). C'est pourquoi, conscientes des différences de pratiques orthophonique entre les générations d'orthophonistes selon leurs années de diplôme, Delage & Pont exposent en 2018 leur implication dans l'enseignement de l'EBP auprès des étudiants suisses mais également auprès des professionnels, au travers de formations continue. Elles ont mis en avant l'importance de renforcer les liens entre l'université et les formateurs côtoyant les professionnels, dans le but de prôner davantage les principes de l'EBP et son utilisation dans la pratique orthophonique. Elles rappellent que l'EBP est une argumentation importante face aux financeurs des recherches et en termes de décision clinique et de mesure d'efficacité. Outre la formation aux principes de l'EBP, c'est le lien entre le monde scientifique et le monde de la clinique qu'il s'agit de renforcer pour impulser une dynamique de collaboration entre chercheurs et praticiens, et démocratiser la recherche, sa visibilité et son utilisation sur le terrain (Delage & Pont, 2018). Verdurand et Sicardi mettent en

avant l'écart de représentations entre les études scientifiques et la clinique. En exposant les différences de temporalité, de raisonnement, et d'attentes de ces deux « mondes », elles proposent de mettre en place des formations animées par chercheurs et orthophonistes pour investir chacune des parties et redonner à chacun sa place dans la construction de la pratique, et donc dans l'évolution de la profession (Verdurand & Siccardi, 2014).

Rappelons que les orthophonistes interrogés dans notre enquête ont bénéficié de 3 ou 4 ans d'études, et que depuis la maquette de formation a évolué. Désormais, la réingénierie de la formation impose d'être davantage formé à la démarche scientifique et à l'EBP pour évaluer de façon objective les qualités d'une recherche.

2 Utilisation de la littérature scientifique

2.1. Les freins à l'utilisation de la littérature scientifique

La méconnaissance des méthodes et des outils favorisant la recherche d'articles et la lecture critique entraîne une utilisation rare et peu efficace de la littérature scientifique de la part des praticiens. On observe au travers des entretiens les mêmes réponses que celles apportées dans l'enquête belge de Durieux (Durieux et al., 2013) : les orthophonistes préfèrent se référer à leurs collègues ou aux contenus des formations auxquelles ils assistent. Lorsqu'ils vont rechercher sur internet la majorité se contente des résultats de moteurs de recherche tels que Google, considérant que s'ils ne trouvent pas c'est que l'information n'existe pas. Cette observation est à mettre en lien avec la difficulté que 7 professionnels reconnaissent des difficultés pour obtenir des informations de bonne qualité, et même pour déterminer si elles sont de qualité. Les freins à l'utilisation de la recherche sont notamment le manque de temps, la maîtrise de l'anglais et la méconnaissance des ressources disponibles.

Par ailleurs, dans l'article du projet RECLIP, les auteurs plaident pour que des efforts soient faits sur l'indexation des publications scientifiques de ces professions, et pour que les différentes formations mettent davantage en avant la recherche auprès des étudiants, cela dans le but de diffuser une culture scientifique indispensable à la construction professionnelle (Decullier et al., 2017). Depuis quelques années, Aude Laloi et Peggy Gatignol proposent des outils pour guider les étudiants dans la pratique de la Lecture Critique d'Article (LCA), car si les recherches ne cessent d'améliorer l'efficacité des soins, cela demande une lecture assidue et éclairée des actualités scientifiques (Laloi & Gatignol, 2018).

2.2. Une utilisation partielle de la recherche

Les orthophonistes ont une connaissance faible des médias de recherche existants, et la visibilité des résultats de recherche les concernant est très limitée. Dans certains domaines, il semble difficile pour eux de trouver des réponses spécifiques à l'orthophonie puisque la recherche dans ce domaine ne se fait que de manière transversale sous le prisme d'autres disciplines : les orthophonistes non avertis peuvent l'ignorer, et ne vont donc pas rechercher dans les articles des disciplines concernées. Enfin, les participants reconnaissent manquer de temps et disent se concentrer sur « les tâches purement professionnelles », sans se rajouter de travail « annexe » en lisant des articles de recherche.

A la question sur leur utilisation de la littérature scientifique, les orthophonistes disent se référer principalement aux mémoires d'orthophonie lorsqu'ils sont disponibles. Les réponses laissent cependant entendre que les mémoires ne sont pas considérés comme de la littérature scientifique, ou comme des résultats de recherche pertinents, par les orthophonistes. Une mise en valeur plus fréquente de ces mémoires par la publication dans des revues scientifiques semble un bon moyen de les mettre en avant et de reconnaître leur validité et leur fiabilité (Rousseau et al., 2014).

Les instances scientifiques et gouvernementales ont un rôle déterminant dans ce qu'ils appellent le transfert de connaissances. Joannette et al. prennent pour exemple le système mis en place par les instituts de recherches en santé du Canada. Il est construit sur trois axes : la communication vulgarisée et adaptée des chercheurs vers le monde de la clinique, l'élaboration de politiques basées sur les données probantes (par les organisations gouvernementales et cliniques), et l'échange entre les besoins identifiés par la clinique et le développement des connaissances par les chercheurs, en lien avec ces besoins. Il a été démontré que ces types d'échanges entre pratiques scientifiques et cliniques étaient favorables au développement de nouvelles connaissances. Si celles-ci doivent pouvoir être transformées en outils cliniques au service des patients, la pratique clinique vient nourrir les questions de recherche. Les auteurs encouragent cette synergie, qui favorise ce transfert de connaissance et répond à l'objectif commun qui lie le monde scientifique à celui de la clinique : « Disposer d'approches cliniques démontrées comme efficaces et efficientes susceptibles de permettre à des individus ayant à vivre avec des troubles de la communication de voir s'améliorer leurs habiletés de communication (...) » (Joanette, Ferré, & Côté, 2014).

De leur côté, Verdurand et Siccardi ont fait le constat que bien que la pratique orthophonique et la recherche évoluent vers un but commun, ces deux approches sont encore trop éloignées l'une de l'autre. Leurs travaux mettent en avant les collaborations entre cliniciens et chercheurs qui se développent mais elles déplorent que ces collaborations ne soient pas pérennes. Notant que les a priori des uns et des autres sont peu à peu dépassés, les chercheuses insistent sur la nécessité de renforcer le lien entre ces deux mondes. Elles évoquent donc certaines solutions telles que l'intégration d'orthophonistes dans un projet de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), ou des ateliers animés par des chercheurs à destination des praticiens, la création d'une plateforme sécurisée dans le but d'échanger des informations sur des pathologies ou encore l'émergence d'antennes locales de l'UNADREO (Verdurand & Siccardi, 2014).

2.3. La pluridisciplinarité : une clef vers les savoirs

Le cursus de la formation est régi par trois principes : la non-exhaustivité, la participation active et l'interdisciplinarité (« Décret n° 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste | Legifrance », s. d.). La coordination interprofessionnelle est devenue une priorité en santé publique (Topouzkhian, 2018).

Les entretiens de notre enquête révèlent un intérêt important pour l'échange de savoirs entre professionnels. Les orthophonistes travaillant (ou ayant travaillé) en institution et/ou en équipe pluridisciplinaire, le reconnaissent tous : « le savoir, les connaissances, ce sont les collègues qui l'apportent ! ». Et LC1 de rajouter : « Je demande à mes collègues, eux ils lisent plein d'articles scientifiques c'est pratique ! ». Ces réponses font échos aux entretiens relatés par Momot en 2012 dans le cadre du projet Kalliopé. Le poids des dynamiques interprofessionnelles dans la construction de l'identité professionnelle est à appréhender au regard de la représentation et de la légitimité des orthophonistes auprès des autres professionnels. Dans son article, Topouzkhian donne l'exemple de réunions de présentations de bilan entre professionnels. Chacun des praticiens présente son travail basé sur des théories spécifiques à son domaine, pour étayer les réflexions sur le cas du patient au regard de chacune des expertises. « Le programme des études tient compte de la pluridisciplinarité, du transfert de compétences, de l'exercice praticien et spécialisé, de l'ouverture vers la recherche (...) C'est dans la stimulation d'échanges

pluridisciplinaires que se forge l'avenir de l'orthophonie et plus largement celui des métiers de santé » (Tain, 2016).

La nouvelle maquette compte désormais des Unités d'Enseignement dans l'objectif de favoriser l'interdisciplinarité et encourager les échanges inter-filière. Cette dynamique se révélera gage de coopération ultérieure entre les différents professionnels du soin (Topouzkhianian, 2018). Mais ces échanges pluridisciplinaires, motivés par l'évolution des professions de santé, impacte de fait directement les délimitations interprofessionnelles : le partage d'inférences peut motiver chaque groupe à se positionner vis-à-vis d'un autre groupe directement en concurrence dans le but d'asseoir sa propre légitimité (Perdrix, 2016).

La quête de légitimité se ferait alors de manière différenciée entre les savoirs partagés entre les différents groupes et les techniques spécifiques à chaque groupe.

3 La quête de légitimité de la profession d'orthophoniste

Si la majorité des orthophonistes interrogés lors des entretiens reconnaît ne pas être fervent utilisateur de la recherche, les professionnels prônent chacun la plus-value de la recherche scientifique pour la « crédibilité », la « reconnaissance » et la « légitimité » de la profession. La moitié d'entre eux regrettent le manque de culture scientifique dont le monde de l'orthophonie en France fait preuve, et parmi eux, un seul évoque la nécessité d'une discipline orthophonique. La délimitation des territoires professionnels dépend de la légitimité propre à chaque profession, déterminée par la confrontation avec d'autres disciplines (Philippe, 2016).

La profession d'orthophonie doit désormais développer et revendiquer ses savoirs dans sa quête de légitimité. L'obtention du master n'est qu'une étape de la reconnaissance des compétences de la profession. La prochaine étape selon les professionnels concernés doit être l'affirmation de l'orthophonie en tant que discipline. La mise en place d'une filière universitaire complète incluant un doctorat qui ouvrirait la porte à des laboratoires d'orthophonie et des programmes de recherche spécifiques à l'orthophonie est le fer de lance des organisations professionnelles qui se battent aujourd'hui pour se faire reconnaître.

C'est d'ailleurs un des points défendus par Stéphane Le Bouler dans son rapport d'étape des concertations sur l'intégration universitaire des formations paramédicales : il prône, plus que de l'initiation à la recherche, le développement de parcours dédiés à la recherche pour une partie des professionnels de santé, « qui doivent trouver au

niveau M et au niveau D des formations adaptées et les débouchés afférents (en matière de recherche et de formation). ». De cette manière, selon les professionnels engagés la recherche en orthophonie gagnerait en légitimité et les recherches en validité et fiabilité. Les associations professionnelles sont des acteurs privilégiés en la matière au même titre que les chercheurs qui peuvent s'impliquer dans la rédaction de revues systématiques de la littérature.

Cette culture disciplinaire émerge peu à peu en Suisse suite à l'ouverture d'un doctorat logopédie (Alaria & Astier, 2014) et c'est notamment dans cette dynamique européenne que les orthophonistes en France s'appuient aujourd'hui pour asseoir leur légitimité dans les négociations autour de la section CNU auprès des instances.

4 Freins et apports de la recherche en orthophonie dans le processus de légitimation de la profession

En France, le combat actuel des associations professionnelles illustre explicitement le concept des luttes juridictionnelles et des arènes de juridictions développé par Abbott : en prônant une filière doctorale, l'orthophonie tend à se faire reconnaître auprès des autres professions en ayant sa propre recherche, valide et fiable, et donc sa propre identité.

Comme dit précédemment, une très grande partie de la recherche orthophonique se trouve au travers des mémoires de fin d'études. Pourtant ces mémoires sont trop peu souvent reconnus comme de réelles publications et donc non reconnues comme valides et fiables (Rousseau et al., 2014). La difficulté pour la profession est alors de revendiquer, de diffuser et d'utiliser une recherche spécifique qui existe mais qui n'est pas publiée scientifiquement. Pour pallier cette problématique, certains travaux de recherche sont désormais valorisés par des concours à l'initiative de l'UNADREO ou encore de l'Union Régionale des Professions de Santé (URPS), dans le but de promouvoir la recherche en orthophonie. De son côté, depuis 2015 la Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie tend à promouvoir la recherche auprès des étudiants et du grand public via un concours de vulgarisation scientifique : "3 minutes pour garder l'orthophonie en mémoire". Autant d'initiatives qui visent à réduire l'écart observé entre le combat des orthophonistes engagés pour la valorisation de la recherche et l'utilisation très ponctuelle de la littérature scientifique par les praticiens. Par ailleurs, si l'orthophonie se base depuis longtemps sur la recherche et des expérimentations, il y a encore de longs chemins à parcourir pour qu'elle soit reconnue.

Par exemple, les recherches en orthophonie sont le plus souvent descriptives, ce qui s'explique par la possible difficulté à évaluer la pratique clinique, mais aussi par la formation des chercheurs qui sont bien souvent détachés de la pratique orthophonique (Monfort et al., 2014). La recherche demeure fragile, et les mêmes auteurs exposent que l'on sait très peu de choses sur ce que l'on appelle « la permanence des changements » puisque les études ne sont, la plupart du temps, réalisées que sur du court terme. On ne sait d'ailleurs pas si ce qui est prouvé peut être appliqué dans d'autres contextes, les recherches étant trop ciblées, trop spécifiques.

Le cas actuel de l'orthophonie illustre l'interdépendance entre une profession et l'État mais également l'interdépendance des professions entre elles : si la réingénierie des formations de santé tend vers la création d'une section CNU commune aux formations de rééducation, les orthophonistes entendent bien s'y opposer. Pour imposer la spécificité de la profession la création d'une section CNU orthophonie serait un acte fort pour délimiter les frontières interprofessionnelles entre les orthophonistes et les autres groupes professionnels.

Bien que la mission de l'UNADREO soit de faire vivre une recherche spécifique au sein de LURCO, agréé au titre Crédit Impôt Recherche (CIR) par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en 2011, la mise en place d'une filière universitaire complète incluant un doctorat serait un moyen d'ouvrir la porte à des laboratoires d'orthophonie et des programmes de recherche spécifiques à l'orthophonie, et ainsi de promouvoir la recherche au sein du groupe professionnel des orthophonistes d'une part, et la légitimité de la profession auprès des autres professionnels, des instances externes et de la société d'autre part.

V Conclusion

Le rôle de la recherche dans l'évolution de l'orthophonie est un argument phare dans la quête de légitimité de la profession. Pourtant, cette étude a pu mettre en avant les limites des usages de la recherche dans la pratique orthophonique. La méthode des entretiens semi-directifs étant une méthode qualitative elle permet de repérer les points problématiques et a pu balayer largement les usages et perceptions de la littérature scientifique par les orthophonistes. Les réponses ont été tellement vastes que chaque entretien a soulevé des points saillants à propos de l'identité professionnelle, entre représentations et usages de la recherche et construction de la pratique. Pour objectiver davantage ces résultats, une étude plus quantitative pourrait être réalisée auprès d'un plus grand nombre d'orthophonistes à l'instar des études réalisées dans d'autres pays tels que la Belgique, l'Australie les Etats-Unis, quant aux usages et perceptions de la recherche.

En parallèle d'un combat pour une reconnaissance institutionnelle, si les orthophonistes n'ont pas le réflexe d'utiliser la littérature scientifique, la création d'outils et de formations intégrant et initiant à la recherche semble être de mise pour les orthophonistes engagés : la légitimité se gagne aussi et peut être surtout sur le terrain, auprès des patients et des autres professionnels. Les luttes juridictionnelles décrites par Abbott se retrouvent bien au travers de diverses arènes et il s'agit de les investir simultanément. Ainsi l'investigation des besoins des orthophonistes concernant la recherche et la création d'outils concrets facilitant l'accès à la recherche, comme par exemple une grille de lecture critique des articles scientifiques (Merlino & Rodot, 2013), représenteraient un levier intéressant dans la diffusion de la culture scientifique.

Ce travail pourrait être complété ou poursuivi par une étude plus poussée qui permettrait de mettre en lumière les multiples dynamiques et enjeux sous-jacents (politiques, identitaires, sociologiques) à la quête de légitimité. Au moment où les négociations entre les diverses instances tendent à la création d'une CNU rééducation, allant à l'encontre des volontés des orthophonistes s'illustre là encore le combat vers une légitimité et une identité propre chère aux orthophonistes. L'étude des interactions et des liens avec les instances et les différents groupes professionnels permettrait de comprendre plus précisément les enjeux et dynamiques de pouvoir et de légitimité qui entrent en compte. Une étude à l'échelle européenne permettrait par ailleurs d'analyser plus largement les usages de la recherche et ses enjeux.

Références

- Abbott, A. (2016). Ecologies liées : à propos du système des professions. In *Les professions et leurs sociologies Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*. Consulté à l'adresse <http://books.openedition.org/editionsmsmh/5715>
- Abbott, A. D. (1988). *The system of professions: an essay on the division of expert labor*. Chicago: University of Chicago Press.
- Alaria, L., & Astier, J.-L. (2014). De la pratique orthophonique à la naissance d'une discipline de recherche. Enjeux et conflits en recherche clinique. *Recherche en orthophonie-logopédie et identité professionnelle*.
- Albarello, L., & Bourgeois, É. (2014). *Devenir praticien-chercheur: comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*. Bruxelles, France: De Boeck Supérieur.
- Beloni, P., & Cartron, E. (2016). La recherche en soins : développement d'une activité porteuse d'enjeux pour les professions paramédicales et les établissements de santé. *Recherche en soins infirmiers*, 124(1), 6-7.
- Bergeron, H., & Castel, P. (2018). *Sociologie politique de la santé*.
- Boussard, V., Demazière, D., Milburn, P., Alber, A., Dumoulin, C., Longuenesse, É., & Dubar, C. (2010). *L'injonction au professionnalisme: analyses d'une dynamique plurielle*. Rennes, France: Presses Universitaires de Rennes.
- Castel, P., & Robelet, M. (2009). Comment rationaliser sans standardiser la médecine ? Production et usages des recommandations de pratiques cliniques. *Journal de Gestion et d'économie Médicales*, 27(3), 98. <https://doi.org/10.3917/jgem.093.0098>
- Chavalarias, D., & Cointet, J.-P. (2013). Phylomemetic Patterns in Science Evolution—The Rise and Fall of Scientific Fields. *PLoS ONE*, 8(2), e54847. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0054847>

- Décret n° 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste | Legifrance. (s. d.). Consulté 11 avril 2018, à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2013/8/30/ESRS1317552D/jo>
- Decullier, E., Maisonneuve, H., & Besson, J. N. (2017). Publication in 6 rehabilitation professions: a five-year professional-based bibliometric overview. *Scientometrics*, 113(2), 751-764. <https://doi.org/10.1007/s11192-017-2460-5>
- Delage, H., & Pont, C. (2018). *Evidence-Based Practice : Intégration dans le cursus universitaire des orthophonistes/logopédistes. Rééducation Orthophonique.*
- Delas, J.-P., & Milly, B. (2015). *Histoire des pensées sociologiques.* Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/histoire-des-pensees-sociologiques--9782200601454.htm>
- Demazière, D., Gadea, C., & Arborio, A.-M. (Éd.). (2009). *Sociologie des groupes professionnels: acquis récents et nouveaux défis.* Paris: Découverte.
- Dubar, C., & Boussard, P. T. et V. (2015). *Sociologie des professions.* <https://doi.org/10.3917/arco.dubar.2015.01>
- Dubar, C., Tripier, P., & Boussard, V. (2011). *Sociologie des professions.* Paris: Armand Colin.
- Durieux, N., Pasleau, F., Vandemput, S., & Maillart, C. (2013). Les orthophonistes utilisent-ils les données issues de la recherche scientifique? Analyse des pratiques afin d'ajuster la formation universitaire en Belgique. *Glossa*, 113. Consulté à l'adresse <https://orbi.uliege.be/handle/2268/159900>
- Gingras, Y. (2014). *Les dérives de l'évaluation de la recherche: du bon usage de la bibliométrie.* Paris, France: Raisons d'agir éditions.

- Joanette, Y., Ferré, P., & Côté, H. (2014). *Recherche et pratique clinique en orthophonie : du transfert à l'échange de connaissances*. (257).
- José Closs, S., & Lewin, B. J. (1998). Perceived barriers to research utilization: a survey of four therapies. *Br J Ther Rehab British Journal of Therapy and Rehabilitation*, 5(3), 151-155.
- Kerlan, M., & Aubry, R. (2016). *L'éthique en orthophonie: le sens de la clinique*. Louvain-la-Neuve; Paris: De Boeck supérieur.
- Kremer, J.-M., & Lederlé, E. (2012). *L'orthophonie en France* (Puf). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/l-orthophonie-en-france--9782130607717-p-7.htm>
- Laloi, A., & Gatignol, P. (2018). De l'analyse critique d'un article scientifique à son écriture en formation initiale d'orthophonie. In A. Witko (Éd.), *Pédagogie universitaire et formation*. Paris: Fédération nationale des orthophonistes.
- Le Bouler, S. (2018). *Mission Universitarisation des formations paramédicales et de maïeutique : Bilan intermédiaire de la concertation et propositions d'orientation : Rapport à Madame la ministre des Solidarités et de la Santé et à Madame la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation* [Rapport interministeriel]. Gouvernement.
- LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé. , 2016-41 § (2016).
- Lucas, Y., & Dubar, C. (Éd.). (1994). *Genèse et dynamique des groupes professionnels*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires de Lille.
- Maillart, C., & Durieux, N. (2014). L'evidence-based practice à portée des orthophonistes : intérêt des recommandations pour la pratique clinique. In A.

- Witko (Éd.), *Recherche en orthophonie-logopédie et identité professionnelle*. Paris, France: Fédération nationale des orthophonistes.
- Martin, F. (2018). Formation à distance : un mode incontournable dans la formation continue ? *Pédagogie universitaire et formation*, (276).
- Merlino, S., & Rodot, M. (2013). *Etude exploratoire sur les pratiques de recherche en orthophonie*. Lyon, France.
- Momot, F. (2008). *Formation continue et construction de l'identité professionnelle en orthophonie*. Lyon.
- Monfort, M., Juarez Sanchez, A., & Monfort Juarez, I. (2014). Recherche et pratique professionnelle de l'orthophonie. *Recherche en orthophonie-logopédie et identité professionnelle*, (257).
- Paradeise, C. (1985). Rhétorique professionnelle et expertise. *Sociologie du Travail*, 27(1), 17-31.
- Paradeise, C. (2008). *Autonomie et régulation : retour sur deux notions clés*.
- Perdrix, R. (2016). Elaborer des frontières interprofessionnelles : un enjeu de légitimité. In L. Tain (Éd.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession* (p. 151-162). Rennes, France: Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2016.
- Philippe, C. (2016). L'institutionnalisation de l'orthophonie : vers l'autonomie (1940-2005) ? In L. Tain (Éd.), *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession*. Rennes, France: Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2016.
- Rabier, C. (2013, février 6). *Le Système des professions, entre sociologie et histoire : retour sur une recherche*. Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00790494/document>

- Rousseau, T., Gatignol, P., & Topouzkhianian, S. (2014). Formats de la recherche en orthophonie. In A. Witko (Éd.), *Recherche en orthophonie-logopédie et identité professionnelle*. Paris, France: Fédération nationale des orthophonistes.
- Sackett, D. L., Rosenberg, W. M., Gray, J. A., Haynes, R. B., & Richardson, W. S. (1996). Evidence based medicine: what it is and what it isn't. *BMJ: British Medical Journal*, 312(7023), 71-72.
- Sautier, M., Perdrix, R., & Guilhot, N. (2014). Se dire pour se faire : évolution et enjeux des discours professionnels dans la construction du champ orthophonique. In A. Witko (Éd.), *Recherche en orthophonie-logopédie et identité professionnelle*. Paris, France: Fédération nationale des orthophonistes.
- Schelstraete, M.-A., & Maillart, C. (2012). Les défis d'une formation universitaire clinique en logopédie. In *Pratiquer L'orthophonie* (p. 37-51). <https://doi.org/10.1016/B978-2-294-72053-6.00004-7>
- Setbon, M. (2000). La qualité des soins, nouveau paradigme de l'action collective ? In *Sociologie du travail* (Vol. 42, p. 51-68).
- Tain, L. (2016). *Le métier d'orthophoniste: langage, genre et profession*. Rennes: Presses de l'EHESP.
- Topouzkhianian, S. (2018). Parcours de soins et pathologies langagières : une nécessaire coopération pluriprofessionnelle. *Pédagogie universitaire et formation*, (276).
- Verdurand, M., & Siccardi, A. (2014). L'orthophonie et la recherche. In A. Witko (Éd.), *Recherche en orthophonie-logopédie et identité professionnelle*. Paris, France: Fédération nationale des orthophonistes.
- Veziat, N. (2010). Une nouvelle étape dans la sociologie des professions en France. Bilan critique autour des ouvrages de Didier Demazière, Charles Gadéa (2009)

- et Florent Champy (2009), Abstract. *Sociologie*, 1(3), 413-420.
<https://doi.org/10.3917/socio.003.0413>
- Witko, A. (Éd.). (2014). *Recherche en orthophonie-logopédie et identité professionnelle*. Paris, France: Fédération nationale des orthophonistes.
- Witko, A. (2018). Sommaire du n° 276 de RO : Pédagogie universitaire et formation en orthophonie. Consulté 6 mai 2019, à l'adresse Issuu website:
https://issuu.com/orthoedition/docs/ro276_sommaire
- Zipoli Jr, R. P., & Kennedy, M. (2005). Evidence-Based Practice Among Speech-Language Pathologists. *American Journal of Speech-Language Pathology*. Consulté à l'adresse <https://pubs.asha.org/doi/abs/10.1044/1058-0360%282005/021%29>

Annexes

Annexe 1 : Notice d'information donnée aux professionnels contactés

Directeur du mémoire : GULHOT Nicolas, Maître de conférences, IFROSS Université Jean Moulin Lyon 3

Etudiante : BOURY Sophie, étudiante en Master 2 Orthophonie - Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation, Université Claude Bernard Lyon 1

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de participer de façon volontaire à un recueil de données sur le rapport au savoir des orthophonistes dans la pratique professionnelle. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à ce recueil de données. Si vous acceptez, vous pouvez décider à tout moment d'arrêter votre participation sans donner de justification et sans conséquence particulière. Vous pourrez prendre le temps pour lire et comprendre toutes les informations présentées ci-dessous, réfléchir à votre participation et poser toutes les questions éventuelles au responsable de l'étude Nicolas Guilhot ou à la personne réalisant le recueil de données (l'étudiante).

But de l'étude : Cette étude a pour but d'analyser le rapport au savoir des orthophonistes et l'utilisation qu'ils en font dans leur pratique professionnelle.

Déroulement de l'étude et méthode : Entretien unique

Frais : Votre collaboration à ce recueil de données n'entraînera pas de participation financière de votre part.

Législation-Confidentialité : Toute donnée vous concernant sera traitée de façon confidentielle. Elles seront codées sans mention de votre nom et prénom. La publication des résultats ne comportera aucun résultat individuel.

Les données recueillies peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé. Selon la Loi Informatique et Liberté (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), vous bénéficiez à tout moment du droit d'accès, de rectification et de retrait des données vous concernant auprès du responsable de l'étude Nicolas GUILHOT.

Vous pouvez formuler la demande d'être informé des résultats globaux de ce mémoire. Aucun résultat individuel ne pourra être communiqué.

Bénéfices potentiels : La finalité de cette étude est d'analyser le rapport au savoir et son utilisation dans la pratique orthophonique, et ainsi apporter des éléments pour une meilleure compréhension de l'évolution de la profession et sa place dans le monde de la recherche.

Risques potentiels : Le recueil de données ne présente aucun risque sérieux prévisible pour les personnes qui s'y prêteront.

Annexe 2 : Trame d'entretien semi-dirigé

Objectifs	Analyse du rapport au savoir et de son utilisation par les orthophonistes dans leur pratique professionnelle
Contexte	Entre 45min et 1h30
Matériel	Enregistrement audio de l'entretien si possible

Parcours professionnel	<p>Pourriez-vous me détailler votre parcours universitaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous fait d'autres études avant l'orthophonie ? Lesquelles ? • En quelle année avez-vous eu votre diplôme (CCO) ? • Dans quel centre de formation avez-vous obtenu votre diplôme ? <p>Qu'avez-vous retenu de votre formation ? (<i>En termes de savoirs, compétences, savoir-être</i>)</p>
	<p>Quel a été votre parcours professionnel depuis votre diplôme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieux et types d'exercices depuis le diplôme <p>Pouvez-vous expliquer les raisons de ces changements d'exercices ?</p>
Pratique orthophonique	Actuellement quel est votre type d'exercice ?
	Collaborez-vous avec d'autres professionnels praticiens ? Dans quel cadre ?
	<p><u>Evolution de la pratique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment travaillez-vous au quotidien ? Comment concevez-vous votre pratique ? Sur quoi basez-vous votre pratique ? Comment basez-vous votre pratique ? • Qu'est ce qui a fait évoluer votre pratique ? Comment ? • De quelle manière entretenez-vous / développez-vous vos savoirs ?
	<p>Formation continue :</p> <p>A quel type de formations participez-vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans quel but ?</i> • <i>Qu'en retirez-vous ?</i>
Rapport à la recherche	<p>Animez-vous vous-mêmes des formations ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lesquelles ? • Dans quel cadre ? (<i>FI / FC</i>) <i>Si FI : A quelle fréquence intervenez-vous ?</i> <i>Quel est votre statut au centre de formation ?</i> <i>Etes-vous en responsabilité sur une UE ?</i>
	<p>Quelle utilisation avez-vous des résultats de la recherche ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelles circonstances ? (<i>Par besoin / intérêt, curiosité ?</i>) • A quelle fréquence ? <p>Dans quel but utilisez-vous la recherche ?</p>
	<p>Effectuez-vous une veille de littérature scientifique ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quel but ? • Dans quel domaine ? <i>A quel sujet ?</i> • Comment procédez-vous pour effectuer cette veille ? <p>Quels moyens, quels outils utilisez-vous pour accéder à la recherche ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par quels médias passez-vous pour lire à la littérature scientifique ? (<i>Banque de données de recherche, magazines spécialisés, revues professionnelles...</i>)

	<p>Trouvez-vous généralement les articles que vous recherchez ? Rencontrez-vous des difficultés à utiliser la recherche ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lesquelles ? (<i>En termes d'accès, de temps, d'intérêt, d'accessibilité ?</i>)
	<p>Selon-vous, quelle est la pertinence de la recherche en orthophonie ?</p>
Lien pratique orthophonie / recherche	<p>Avez-vous suivi une formation à la recherche ou un parcours recherche pendant vos études ?</p>
	<p>Participez-vous à des activités de recherche ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lesquelles ? Sur quelles thématiques portent-elles ? • Quel intérêt y trouvez-vous ? • De quelle manière y êtes-vous impliqué ? • Etes-vous à l'initiative de ces recherches ? • Comment est constitué l'équipe ? (<i>En termes de statuts, discipline, rôles/missions</i>) <p>Collaborez-vous avec des chercheurs ? Avec d'autres professionnels ? Quelles sont les rôles / plus-value de chacun ? (<i>Qui apporte davantage sur la méthodologie ? sur l'analyse de données ?</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les objectifs de ces recherches pour vous ? • Avez-vous publié des articles ? <i>Si oui, dans quels revus ou médias ? Avec quels objectifs ?</i>
	<p>Avez-vous déjà encadré des mémoires d'orthophonie ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lesquels ? Sur quelles thématiques ? • Quel intérêt y avez-vous trouvé ? • Quel a été votre apport sur ces travaux ? (<i>Un apport méthodologique ? Sur l'analyse de données ? l'apport bibliographique ?</i>)
Perspectives	<p>Selon-vous, quelle incidence la recherche a-t-elle sur la pratique orthophonique ?</p>
	<p>Selon-vous, quelle incidence la recherche a-t-elle sur l'évolution de la profession ?</p>